

PRENDRE EN COMPTE LES MESURES NÉCESSAIRES EN CAS DE CLUSTER



CE QUE JE DOIS FAIRE

- ✓ **Alerter l'Agence régionale de la santé et l'inspection du travail** et suivre leurs consignes

** Le médecin du travail peut engager un dialogue avec les salariés dans le cadre de leur suivi individuel et réaliser, ou prescrire des examens complémentaires.*

- ✓ **Informez le CSE du cluster**, dans le respect de l'anonymat des personnes concernées et des mesures envisagées en urgence

- ✓ **Mettez à jour le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) **** en y intégrant les mesures nécessaires pour éviter ou limiter au maximum la contamination

*** Je contacte PÔLE SANTÉ TRAVAIL pour me faire accompagner dans la mise à jour du DUERP.*

**** Je rappelle aux salariés qu'en cas de contamination, ils bénéficient d'un arrêt de travail indemnisé.*

- ✓ **Rappeler et former au besoin l'ensemble des salariés** aux mesures et gestes de prévention selon la situation de l'entreprise et la nature du poste occupé

CE QUE JE PEUX FAIRE EN PLUS

- ✓ **Rappeler aux salariés les recommandations** des autorités sanitaires et branches professionnelles (protocole national, fiches métiers ...)
- ✓ **Appliquer les conseils et utiliser les outils** proposés par **l'Assurance maladie - risques professionnels** ou l'**INRS**
- ✓ **Collaborer avec les autorités sanitaires pour le « contact tracing »** (identification des personnes ayant été en contact avec la personne malade) ou pour l'organisation d'une campagne de dépistage en cas de cluster

CE QUE JE NE PEUX PAS FAIRE

- ✗ **Diffuser les noms** des personnes contaminées
- ✗ **Imposer un test de dépistage** des salariés et les sanctionner s'ils refusent
- ✗ **Imposer au salarié de m'informer du résultat du test** et conserver les éventuels résultats
- ✗ **Obliger un salarié à venir travailler** alors qu'un test s'est révélé positif
- ✗ **Conserver ou traiter** les données récoltées



L'apparition de cluster, c'est-à-dire le diagnostic de plus de 3 contaminations sur 7 jours dans mon entreprise, nécessite la coopération de tous pour enrayer la progression de l'épidémie.

